

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 621f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe proclame le 10 octobre Journée européenne contre la peine de mort

Strasbourg, 27.09.2007 – Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé de proclamer une « Journée européenne contre la peine de mort », qui se tiendra le 10 octobre de chaque année. A cette occasion, il a exprimé l'espoir que l'Union européenne se joigne dès que possible à cette initiative.

Le Conseil de l'Europe a été pionnier dans le processus ayant mené à faire de l'Europe un espace sans peine de mort depuis 1997.

Deux instruments du Conseil de l'Europe proscrivent la peine de mort :

- le [Protocole N°6](#) à la Convention européenne des Droits de l'Homme (CEDH), premier instrument juridiquement contraignant prévoyant une abolition sans conditions de la peine de mort en temps de paix,
- le [Protocole N°13](#) à la CEDH relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances.

Cette Journée constituera une contribution européenne à la Journée mondiale contre la peine de mort qui se tient chaque année le 10 octobre.

Le 9 octobre prochain, les responsables du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, ainsi que des représentants de leurs Etats membres, seront réunis à Lisbonne lors d'une conférence internationale contre la peine de mort, organisée par la présidence portugaise de l'UE avec le soutien de la Commission européenne. De nombreuses autres personnalités du monde politique et de la société civile participeront à cette conférence qui réaffirmera l'engagement de l'Europe en faveur de l'abolition de la peine de mort dans le reste du monde et appellera à un moratoire universel.

Pour plus d'informations, voir www.coe.int/deathpenalty.

Contact presse :

Estelle Steiner, Attachée de presse

Tél. +33 3 88 41 33 35, Mobile +33 06 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.